
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 16 /2 (1989)

DOI: 10.11588/fr.1989.2.53602

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

des Wissenschaftsbetriebes? Allein schon wegen der Lektüre dieses Artikels sei der Band zur Anschaffung empfohlen.

Der kulturgeschichtliche Teil umfaßt weiterhin die Aufsätze von Günter MÜHLPFORDT (»Hugenottische und deutsche Aufklärung. Von der Gesinnungs- zur Kulturgemeinschaft«) und Conrad GRAU (»Savans réfugiés« – »Französischreformierte Gelehrte«. Über den Beitrag der Hugenotten zur Wissenschaftsentwicklung in Brandenburg-Preußen am Ende des 17. und im 18. Jahrhundert«), dessen Fazit lautet: »Insgesamt haben die hugenottische Wissenschaftler-Immigration als Teil des gesamten Refuge und das Wirken der Hugenottennachkommen insbesondere in Berlin das geistig-kulturelle Leben in Richtung auf die Verbürgerlichung des Denkens befruchtet« (S. 271). Der im Anschluß publizierte Beitrag von Pierre-Paul SAGAVE (»Französische Prinzenerzieher am preußischen Hof, 1694–1814«) enthält – wie oben bereits betont – keinerlei neue Forschungsergebnisse, und das Referat von Frédéric HARTWEG über »Hugenotten(tum) und Preußen(tum)« beruht in zentralen Passagen auf seinem zur Eröffnung der Hugenottenkonferenz in Westberlin⁹ gehaltenen Festvortrag¹⁰. HARTWEG resümiert: »In moralischer und kultureller Hinsicht oder in einer leistungsorientierten Perspektive haben die Hugenotten im Gründungsmythos Preußens zum Teil die Rolle der puritanischen Pilgerväter für die USA übernommen (...). Mit den Hugenotten hat Preußen sicher stärker Anschluß an die westeuropäischen protestantischen Mächte und an Modernität gewonnen« (S. 346).

Nur der Vollständigkeit halber sei hier abschließend das Referat von Kálmán BENDA (»Die Übersiedlung der Camisarden nach Ungarn. Ein gescheiterter Plan aus dem Jahre 1704«) erwähnt, das eine Marginalie der französisch-ungarischen Diplomatiegeschichte zur Zeit des Rákóczi-Aufstandes behandelt und nicht den geringsten Bezug zur Thematik des Berliner Kolloquiums aufweist.

»Den Möglichkeiten der noch jungen Hugenottenforschung in der DDR entsprechend, die mit der Konferenz ihre Mündigkeitserklärung abgegeben hat«, schreibt Ingrid MITTENZWEI in den Schlußbemerkungen, »stand im Mittelpunkt der Debatten das Refuge in Brandenburg-Preußen« (S. 361). Man möchte den DDR-Historikern wünschen, daß sie bald auch die Möglichkeit erhalten, das gesamteuropäische Refuge in ihre Untersuchungen mit einzubeziehen, um nicht von vornherein den Anschluß an die internationale Hugenottenforschung zu verlieren. Und noch etwas sei ihnen zu wünschen: die Möglichkeit, ihre Forschungsergebnisse künftig auf holzfreiem Papier und in lesbarem Drucksatz publizieren zu können. Der Weg zum Kopf geht über die Augen; er sollte nicht auf die Augen gehen.

Eckart BIRNSTIEL, Paris

Die politischen Testamente der Hohenzollern, bearbeitet von Richard DIETRICH, Köln, Wien (Böhlau) 1986, XII–806 p. (Veröffentlichungen aus den Archiven Preussischer Kulturbesitz, 20).

Cette édition des »Testaments politiques des Hohenzollern« n'est certes pas la première. Depuis le XIX^e siècle, ces sources ont souvent été sollicitées par les historiens et pour la plupart publiées. Plusieurs éléments plaident cependant en faveur d'une telle entreprise: aucune édition générale de ces testaments n'avait été faite depuis celle de Küntzel et Haß (2^e édition 1919–1920); or depuis cette date, les règles d'édition ont quelque peu changé et l'état de

⁹ Internationale Konferenz »Die Hugenotten und das Refuge: Deutschland und Europa«, Historische Kommission zu Berlin, 17.–20. September 1985. – Der Tagungsband wird in Kürze erscheinen.

¹⁰ Vgl.: Frédéric HARTWEG, Die Hugenotten in Berlin: Eine Geschichte, die vor 300 Jahren begann ..., Vortrag gehalten am 17. September 1985 im Französischen Gymnasium, Berlin.

la recherche plus encore. D'autre part, le concept de testament politique est susceptible d'interprétations légèrement différentes. L'expression est employée pour la première fois (chez les Hohenzollern) par Frédéric II dans le fameux testament de 1752; mais on peut l'appliquer à des écrits antérieurs ou même postérieurs qui, tout en étant de même nature, ne portent pas exactement ce titre, ce qui laisse à chaque éditeur une certaine liberté. Richard Dietrich n'a pas repris intégralement les choix de Küntzel et Haß. Il s'en explique en introduction: il exclut la »Hofordnung« de 1542-1546 ou les »Instructions« de Frédéric-Guillaume III sur l'organisation militaire (1797) et sur la Commission des Finances (1798), car elles n'ont pas le caractère de testaments mais d'actes de gouvernement. Au contraire, certains écrits de jeunesse de Frédéric-Guillaume III comme ses »Réflexions sur l'art de gouverner« (1796-1797) sont repris ici car ils exposent comme les testaments politiques un programme et des principes de gouvernement. S'agissant de l'exclusion des »Principes généraux de la guerre« de 1748 que Frédéric II voulait pourtant annexer à son testament de 1752, les arguments de Dietrich sont plus matériels que scientifiques: c'est le volume de l'écrit, doublé par la traduction parallèle du français en allemand, qui a principalement fait reculer l'éditeur. Enfin, cette série ne commence qu'avec les écrits du Grand Electeur, R. Dietrich considérant les textes d'époque antérieure comme appartenant essentiellement au genre du testament privé, même s'ils contiennent déjà quelques remarques politiques, touchant notamment aux règles de succession. Toutefois, ces textes sont rapidement analysés (chap. 2) dans ce qu'ils ont d'annonciateur des testaments politiques modernes. A l'issue de ce tri ont été réunis des écrits du Grand Electeur, de Frédéric I^{er}, Frédéric-Guillaume I^{er}, Frédéric II le Grand et Frédéric-Guillaume III. Leur apport respectif est évidemment très inégal: sans entrer dans les détails, on doit souligner la prépondérance écrasante de Frédéric Le Grand dans cet ensemble (73 % du volume, compte non tenu de la traduction). Cette contribution essentielle du monarque éclairé au genre du testament politique justifie aussi le chapitre particulier qui lui est consacré dans l'introduction.

L'édition se fonde sur le principe, maintenant bien admis en Allemagne, d'une reproduction aussi fidèle que possible des particularités paléographiques des sources. L'appareil critique, séparé de façon classique en deux parties, est réduit au strict minimum: corrections et variations de la source, courtes explications des allusions contenues dans le texte, mais sans renvoi bibliographique. Les testaments de Frédéric II rédigés en français sont proposés pour la première fois ici dans une transcription fidèle, c'est-à-dire non modernisée du manuscrit (à quelques rares exceptions près, la ponctuation notamment). Une traduction parallèle en allemand permet au lecteur non francophone d'accéder au texte. Cela est d'autant plus nécessaire que le français de Frédéric II, admirable pour sa syntaxe, présente une graphie assez hasardeuse, dont les libertés vont parfois au-delà de ce qui était à la même époque l'usage en France. C'est pourquoi il est regrettable que l'éditeur n'ait pas jugé bon d'éclaircir plus souvent ce texte par des rectifications données entre crochets ou en notes.

Contrepartie de cet appareil critique assez pauvre, une introduction étoffée (176 pages) nous présente ces documents dans leur contexte. Après avoir évoqué les problèmes généraux de cette édition, R. Dietrich essaie de caractériser le genre en étudiant d'abord les premiers testaments des Hohenzollern au tout début de l'époque moderne, qui ne se dégagent guère du modèle du testament privé. La »Déclaration« du Grand Electeur (1667) montre encore des traits traditionnels dans ses dispositions religieuses et confessionnelles, sa conception de la justice, du gouvernement en conseil, voire même de la politique étrangère, mais elle est déjà moderne dans son refus de la partition territoriale (même si le Prince devait revenir ensuite sur ses premières intentions, obligeant son fils à faire casser le testament paternel). Les instructions de Frédéric I^{er} sont au fond très semblables à celles de son père. C'est avec Frédéric-Guillaume I^{er} que l'Etat patriarcal cède la place à la monarchie absolue. Ce roi aurait pu reprendre la maxime »L'Etat, c'est moi«, et ce à plus d'un titre, tant la méfiance qu'il entretenait vis-à-vis des ministres, des nobles et de l'administration le conduisait à tout faire ou vérifier lui-même. Mais ce n'est qu'avec Frédéric II que change vraiment dans les testaments

politiques la conception du gouvernement. Dans ses écrits, l'Etat apparaît désormais au premier plan et le souverain au second. Il aime d'ailleurs à se présenter comme le premier des serviteurs de cet Etat. Cela n'enlève rien au caractère absolu et très personnel du régime. Frédéric II a érigé l'absolutisme »pratique« de son père en véritable système, celui du gouvernement en cabinet secret où le monarque prend seul, après le conseil de certains ministres, les décisions les plus importantes, ne mettant tout au plus qu'un secrétaire personnel dans la confiance. La seconde nouveauté dans ces testaments est la très grande place qu'y tiennent la politique extérieure et la guerre. Sans doute la dispersion des territoires prussiens, puis les rancœurs déchaînées par la conquête de la Silésie, font que le souverain doit veiller à être le mieux informé des intentions des puissances européennes et à tenir le pays toujours prêt à assurer sa défense. Mais ce souci ne saurait masquer une réelle volonté d'expansion, même si l'on prend garde de ne juger les »Rêveries politiques« de 1752 ou les »Rêves et projets chimériques« de 1768 que comme des spéculations que le Roi et ses successeurs ne sont pas tenus de réaliser comme un programme. A cet égard certaines nuances subtiles développées par R. Dietrich en introduction nous semblent superflues. Point n'est besoin de caricaturer la pensée frédéricienne pour y voir un militarisme, au sens original du terme. Comment caractériser autrement cette conception d'un roi connétable, éduqué comme un officier, montrant l'exemple à la tête de ses troupes, se préparant sans cesse à soutenir avantageusement un conflit, grâce au bon état de ses finances et de son armée, et à en tirer tout le bénéfice possible pour l'accroissement du pays? Certes, cette armée n'est pas qu'un instrument de conquête: elle est aussi en temps de paix un élément unificateur fondamental pour ce pays dispersé en plusieurs territoires et contribue par là au développement d'un Etat-nation. Mais ceci ne fait que confirmer son rôle éminent dans la conception politique prussienne.

Les écrits de jeunesse de Frédéric-Guillaume III sont remplis de l'exemple du grand-oncle mais aussi de la conscience que des réformes sont nécessaires. On a cependant vite l'impression d'un catalogue de bonnes intentions assez naïves, qu'on ne retrouve guère dans son testament, beaucoup plus conservateur. L'absolutisme prussien jette avec Frédéric-Guillaume III ses derniers éclats. A la fin de son introduction, R. Dietrich nous donne en quelques pages une bonne synthèse de la pensée politique des Hohenzollern à travers deux thèmes: la perception des différentes provinces et la conception de l'Etat.

Il est certes difficile d'apporter quelque chose de très neuf sur des questions aussi débattues que celles-ci. Au fond ce n'est pas le but de ce livre: l'introduction donne une synthèse intéressante mais l'essentiel reste la publication et la réunion dans un même ouvrage des textes fondamentaux des Hohenzollern. Voici donc un dossier bien pratique, indispensable à l'étude de l'histoire de la Prusse mais aussi de la pensée politique européenne dans son ensemble. Rappelons enfin aux lecteurs non germanophones que tous les écrits de Frédéric II sont reproduits ici en français. Nous ne pouvons qu'en recommander la lecture, tant pour l'intérêt historique d'une remarquable réflexion politique que pour la saveur et le pittoresque de certains passages (Des négociateurs, Des corruptions qu'il faut faire, etc...).

Jean-Luc LE CAM, Quimper

Jeremy BLACK, *The Collapse of the Anglo-French Alliance 1727-1731*, Gloucester (Alan Sutton) und New York (St. Martin's Press) 1987, XVI-224 S.

Jeremy BLACK, *Natural and Necessary Enemies. Anglo-French Relations in the Eighteenth Century*, London (Duckworth) 1986, XII-220 S.

In rascher Folge hat Jeremy Black von der Universität Durham in den letzten Jahren eine Fülle von Büchern und Aufsätzen zur britischen Außenpolitik vor allem in der ersten Hälfte des 18. Jh. herausgebracht, die sich in außergewöhnlicher Weise durch Archivstudien in britischen